



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 17 MAI 2024**

VALIDE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/07/24

PRESENTS : Zoe POHL-BOUSQUET- Virginie CASTANIER - Gérard RAMONDENC - Christophe RAYSSAC – Ghislain CABAL ZINCK - Christian VERNHET - Dominique ROURE

EXCUSES : Chantal BARRIERE (pouvoir donné à Christian VERNHET)
- Jean-Jacques SELLAM (pouvoir donné à GHISLAIN CABAL-ZINCK) –

Secrétaire de séance : Dominique ROURE

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation du CM du 12 avril 2024
 - 2 / Délibération "prime du pouvoir d'achat"
 - 3/ SIEDA : campagne de diagnostic sur bâtiments publics
 - 4/ SIEDA : transfert de la compétence "éclairage public"
 - 5/ SIEDA : adhésion au marché électricité
 - 6/ Délibération pour la demande de subvention à "l'auberge de La Valette"
 - 7/ Délibération sur le tarif de la cantine
 - 8/ Planning des élections européennes du 9 juin 2024
 - 9/ Questions diverses
-

Monsieur le maire ouvre le conseil à 20H30 en transmettant les remerciements de Jean Marc Cros, suite aux obsèques de son père Georges Cros. Il présente ensuite l'ordre du jour en précisant le rajout d'une décision modificative budgétaire.

1/ Approbation du CM du 12 avril 2024

Après échange sur la nature du stage de découverte que doit réaliser une habitante de la commune auprès de la secrétaire de mairie, le compte rendu est validé.

2 / Délibération "prime du pouvoir d'achat"

Monsieur le maire rappelle le dispositif mis en œuvre en 2022/2023 pour sauvegarder le pouvoir d'achat des personnels municipaux. Ce dispositif est reconduit pour 2023/2024. Il s'applique à l'ensemble du personnel titulaire et non titulaire recruté avant le 01 janvier 2023, soit la secrétaire de mairie et les ATSEM.

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce dispositif et engage les crédits nécessaires.

3/ SIEDA : campagne de diagnostic sur bâtiments publics

Monsieur le maire donne la parole à Gérard Ramondenc qui rappelle les démarches engagées pour établir un diagnostic énergétique sur certains bâtiments publics (salle des fêtes). Cette campagne d'audit énergétique est reconduite sur le territoire. Le conseil émet un avis de principe favorable pour la salle des fêtes, sous réserve du coût de cet audit et du taux de subvention non précisés actuellement.

La délibération est prématurée à ce stade.

4/ SIEDA : transfert de la compétence "éclairage public"

Monsieur le maire et Gérard Ramondenc rappellent les modalités de partenariat avec le SIEDA concernant l'éclairage public qui nous permet notamment de bénéficier de prix avantageux.

La question est d'autoriser le transfert de la compétence optionnelle « travaux et maintenance d'éclairage public » au SIEDA.

Le conseil municipal approuve le règlement d'usage et valide le transfert à l'unanimité.

5/ SIEDA : adhésion au marché électricité

Monsieur le maire rappelle les débats précédents et indique qu'il nous faut renouveler notre adhésion au marché de l'électricité porté par le SIEDA et d'autres syndicats départementaux d'énergie du territoire.

Le bilan tiré de notre participation étant positif, la commune valide son adhésion au groupement de commande et aux conditions afférentes à cette participation.

Délibération à l'unanimité.

6/ Délibération pour la demande de subvention à "l'auberge de La Valette"

Monsieur le Maire rappelle les travaux réalisés pour améliorer et rénover les locaux municipaux qui abritent l'auberge. Il présente la nouvelle phase des travaux : rénovation du bar réfrigéré, menuiseries à reprendre permettant d'économiser l'énergie et de renouveler un matériel très ancien.

Il présente le plan de financement arrêté : subvention région 3728€ - subvention ANCT 6214€ et financement commune 2486,8€ pour un montant des travaux de 12428.8€ HT.

Après échange, le plan de financement est validé à l'unanimité.

7/ Délibération sur le tarif de la cantine

Monsieur le maire informe le conseil de l'augmentation des tarifs de cantine (+2,5%) par le prestataire des terres rouges au 01/05/24.

Cette augmentation conduira le prix du repas à augmenter de 4€ à 4.10€, le coût pour les familles étant de 3,60€ depuis le 01/09/23.

La question se pose de répercuter l'augmentation de 0,10€ au 01/05. Le conseil choisit de maintenir le prix actuel de 3,60€ pour les familles, jusqu'à la rentrée de septembre 2024. La question sera revue d'ici là.

8/ Planning des élections européennes du 9 juin 2024

Un planning est établi pour assurer les élections européennes du 9 Juin 2024.

De 8H à 10H30 : Christian Vernhet et Dominique Roure - de 10h30 à 13H : Gérard Ramondenc et Christophe Rayssac - de 13H à 15H30 : Zoe Pohl Bousquet et Virginie Castanier - de 15H30 à 18H Chantal Barrière - Gérard Ramondenc et Zoe Pohl Bousquet, avec une présence renforcée des conseillers à 18H pour le dépouillement.

9/ Décision budgétaire modificative

Monsieur le maire informe le conseil du passage anticipé à la nomenclature comptable M57. Une décision modificative est nécessaire pour voter les

crédits relatifs à la participation de la commune à la CUMA (utilisation du matériel).

Modification adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Achat d'une armoire réfrigérée pour la salle des fêtes**

Monsieur le maire présente l'achat d'une armoire froide pour équiper la salle des fêtes en remplacement des frigos vieillots et peu fiables. La rénovation de l'équipement de la salle des fêtes permettra de proposer un ensemble de matériels performants (tables – armoire réfrigérée) lors de la location de la salle. Il faudra compléter par l'achat de chaises. Le coût prévisionnel s'élève à 4000€. Un débat est engagé sur les performances et la consommation de ce matériel. La nécessité de remplacement du matériel vétuste est partagée par tous les conseillers.

- **« Lettre pétition » des amis de pétanque de Georges Cros**

Monsieur le maire donne lecture d'une lettre format « pétition » adressée au conseil municipal par quelques habitants dénommés les amis de pétanque de « Georges Cros » demandant à ce que le terrain de pétanque soit dénommé terrain « Georges Cros » en sa mémoire et à ce qu'il soit réaménagé (stabilisé- poutres -bancs..).

Un débat s'engage au sein du conseil tant sur la nature de ce courrier cosigné par une quinzaine d'habitants, sur la forme de ce courrier adressé au conseil, sans qu'aucune demande directe n'ait été engagée au préalable et sur la demande de réaménagement de l'espace qui aurait mérité d'être distinguée de la demande de geste mémoriel, sachant que les conseillers apprécient et reconnaissent l'importance de l'engagement de Georges Cros pour le village.

Au final le conseil estime que la demande est prématurée, quelques jours après son enterrement. La décision est reportée ultérieurement. Un courrier de réponse sera adressé aux signataires. L'aménagement du terrain sera apprécié dans le cadre du calendrier des travaux.

- **Demande d'une caution pour le prêt de la salle des fêtes**

Zoe Pohl Bousquet intervient ensuite pour demander à ce qu'une caution soit exigée pour le prêt de la salle des fêtes afin de sécuriser ce prêt (respect du matériel – propreté de la salle...). Un débat s'engage sur les difficultés à gérer cette caution notamment dans le cas de prêt de la salle à des associations locales. Au final, cette caution ne sera pas demandée ; pour autant, les associations seront alertées sur la nécessité de rendre la salle propre et rangée.

- **Informations de la communauté de communes**

Dominique Roure, délégué communautaire, donne des informations sur l'actualité de la communauté de communes.

- Les fonds de concours devraient être relancés après des années de difficulté financière. Ils ont vocation à faciliter un projet ou un équipement à portée intercommunale. Une réflexion est engagée sur la commune pour voir si des projets pourraient justifier une demande de fonds de concours.
- L'intervention en cas d'habitations en risque de péril ou insalubres relève désormais de la compétence intercommunale. Une commission « habitat » est créée. Gérard Ramondenc (titulaire) et Christian Vernhet (suppléant) y représenteront la commune.

Monsieur le maire clôture le conseil à 23H30.